

# Le mensuel de Fontenailles n°16

Mairie de Fontenailles  
63 rue de Maurice Wanlin  
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17  
01 64 08 43 42  
Astreinte : 06 08 05 01 47

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie et agence  
postale

Lundi—mercredi—vendredi :  
De 15h30 à 17h30  
Mardi—jeudi—samedi:  
De 9h00 à 11h00

Agence Postale

01 60 52 66 35

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

Le vendredi de 9h30 à 11h00

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

## L'édito

OCTOBRE 2015

Avec l'automne arrivent les avis d'impositions aux impôts locaux. C'est déjà l'heure de faire le point sur les finances de la commune, et d'en tirer les premiers enseignements pour élaborer le budget 2016.

Les dotations de l'état ont diminué, toutes dotations confondues, d'un peu plus de 34000 € entre l'exercice 2014 et l'exercice 2015, et la baisse des dotations pour l'année prochaine est confirmée.

Grâce à une gestion rigoureuse du budget communal, des économies substantielles ont pu être dégagées sur différents postes. Ceci pour répondre à la baisse des ressources de la commune, et anticiper la baisse à venir.

Ce sont principalement les frais de fonctionnement généraux de la commune qui sont impactés par la recherche d'économies. Ainsi les différents contrats d'entretien et de maintenance de la chaufferie, de la téléphonie, des canalisations ont été renégociés. Des efforts sont également faits dans la gestion des fournitures.

Ces économies ont d'ores et déjà permis de réaliser quelques travaux, et ce sans augmentation de la part communale des impôts locaux.

Nous devons par ailleurs faire face à des dépenses qui auraient dû être effectuées depuis plusieurs années :

- L'électricité de la salle des loisirs, défectueuse depuis de nombreuses années ce qui est dangereux pour un lieu accueillant du public (luminaires, alarme incendie), a été mise aux normes pour un coût de 1280 €. Le dernier rapport de 2010 établi par la commission de sécurité émettait un avis défavorable à la poursuite des activités.
- L'armoire électrique du Plessier, qui n'était plus sécurisée car envahie de mauvaises herbes, a été réparée pour un coût de 2267 €,
- Le véhicule du personnel municipal a été équipé en matériel de sécurité (gyrophares, panneaux, signalétique ...) pour un coût de 1700 €,
- Un store a été posé à la cantine pour protéger les enfants du soleil, et l'esplanade devant l'école maternelle a été sécurisée, pour un coût de 8 215€ HT concernant la pose et le marquage au sol, 7 845€ HT pour l'achat des barrières et des panneaux de signalisation, subventionné à hauteur de 5000 €,
- Le parafoudre de l'église était déclaré non conforme depuis 2011. Les travaux de mise aux normes ont coûté 2046 €,
- L'horloge de la chaudière de la mairie était défectueuse, générant une surconsommation de carburant. La réparation a coûté 1860 €,
- Aucune convention n'ayant été signée avec l'URSSAF, la commune doit payer des indemnités pour le personnel dont le contrat de travail n'est pas reconduit, en raison du retour de l'agent titulaire de son poste après un congé longue maladie. Ce sont ainsi plus de 6000 € de charges qui sont imposées à la commune. Aujourd'hui la commune s'est protégée en signant la convention.

Cependant, l'équipe municipale tente d'obtenir des subventions afin de diminuer le coût des travaux, et faire rentrer les recettes dues à la commune. Ainsi, le Syndicat Pédagogique de Villefermoy verse désormais 18 800 € par an pour le surcoût engendré par le personnel de cantine, l'encadrement d'enfants de maternelle nécessitant plus de personnel. Cette demande était formulée par Mme HARSCOET depuis de nombreuses années auprès de l'équipe municipale précédente.

Enfin, l'élaboration du plan local d'urbanisme va permettre de doter la commune d'un outil moderne intégrant les dernières législations en matière d'urbanisme et d'environnement.

Pascal Ramet et Didier Picodot, conseillers municipaux, délégués aux finances.

## ETAT CIVIL

### Naissances

Baptiste, Pierre, Antony THIEBAUD est né le 30 août.

Sara, Laura ANES est née le 20 septembre.

### Mariage

Aurélie FONTAINE et Laurent MAGALAS se sont unis le 26 septembre.

## Le conseil municipal

**Le conseil municipal s'est réuni le lundi 31 août 2015. Nous vous proposons un résumé du compte rendu de ce conseil. Le compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.**

- La convention pour la location d'une parcelle de 2 hectares à M. Daoust est annulée. Le terrain, situé à côté de la salle des loisirs, sera nécessaire pour créer une zone humide pour la nouvelle station d'épuration.
- Le conseil municipal autorise le maire, Mme Harscoët, à signer un acte notarié pour la reprise par la commune du lotissement, « L'orée de la forêt ». Cette reprise n'engage aucun frais pour la commune.
- Le taux d'encadrement pour la cantine de Fontenailles étant supérieur aux autres (en raison de la fréquentation d'enfants de maternelle), le SPV accepte de reverser 18 800 euros à la commune pour l'année scolaire 2014/2015. Le montant sera révisé annuellement en fonction du nombre d'enfants scolarisés à Fontenailles.
- Fermée depuis fin août 2015, l'école élémentaire sera désormais occupée par le centre social de Nangis Lude pour un loyer de 700 euros par mois. L'électricité sera à leur charge. Ce sont principalement des locaux administratifs qui seront installés sur ce bâtiment. Cependant des activités seront proposées ponctuellement.
- Mise en place d'un pôle pilote chenilles afin d'étudier la situation et proposer des solutions face à ce fléau.
- Les travaux de mises aux normes de la salle des loisirs sont terminés.
- L'éclairage public : mise en place de poteaux électriques route de Glatigny et Route de Villefermoy afin d'assurer la sécurité des piétons.
- Le paratonnerre, installé sur le clocher de l'église, a été réparé.

### **Appel aux dons de vêtements pour le périscolaire – Pour les enfants de 3 à 6 ans**

Le périscolaire a besoin de sous-vêtements (garçon et fille), de pantalons, de paire de chaussettes et de maillots.



## Agenda du CMJ

9 octobre 18h30 : Conseil municipal des jeunes

14 octobre à 15h00 : Atelier création de nichoir à mésanges

31 octobre : Atelier Décoration Halloween

Soirée Halloween



**Construction de nichoirs à mésanges et hôtels à insectes** en collaboration avec **Initiatives77** :

- ◆ le 1er et 2 octobre pour les élèves de Grande Section de Mme Le Roy ;
- ◆ le mercredi 14 octobre à 15 h pour les jeunes de 10 à 17 ans dans les locaux de l'ancienne école élémentaire.

Ces actions rentrent dans le cadre du développement durable et de la préservation de l'environnement.



## Agenda

Le mardi 13 octobre : **Conseil municipal** à 20h30 dans la salle du conseil municipal.

Le samedi 31 octobre : **Atelier de cuisine** pour la soirée Halloween, organisé par le CCAS.

Le vendredi 6 novembre : **Sortie organisée** par le CCAS, pour les plus de 65 ans : « *Piaf 100 ans d'amour* » à la Cartonnerie, Dammarie Les Lys.

Le mercredi 11 novembre : Commémorations de la signature de l'armistice.

Le samedi 14 novembre : « **Matinée des Petiots** » avec Nangis Lude et le RAM à la salle des Loisirs.

Le dimanche 22 novembre : **Un thé dansant** est organisé par la commune pour les Anciens.



## JOURNÉE NATIONALE DU PATRIMOINE

Dimanche 20 septembre 2015, a eu lieu la journée nationale du patrimoine. La communauté de communes a proposé trois boucles pour que les familles découvrent les curiosités de notre territoire. Mesdames Pellouin et Harscoët avaient choisi la forêt de Villefermoy qui occupe 2086 ha de la superficie de notre village. Celle-ci étant de 2 744 ha.

Cet événement permettait de mettre en valeur la richesse de son histoire.

M.Trangosi, agent patrimonial à l'Office National des Forêts, a accepté de participer à cette initiative.

Il a conté quelques anecdotes historiques, a partagé son savoir et ses connaissances, faisant découvrir aux visiteurs quelques outils dont se servaient les bûcherons au XIXème et XXème siècle. Trente-cinq personnes ont participé à cette découverte ludique et instructive au cœur de notre forêt et sont reparties enchantées.

Merci à Monsieur Trangosi de nous avoir fait partager sa passion."

## PÔLE PILOTE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les membres du Pôle pilote ont été réunis le 1er septembre. Leur objectif est de lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires sur le territoire.

La Communauté de Communes de la Brie Nangissienne a été retenue comme territoire pilote.

La fédération des chasseurs avait recommandé une entreprise, qui est intervenue sur la forêt de Bréau.

Le succès de cette opération étant reconnu, l'expérience pourrait être appliquée sur les chênes des parcelles communales de Saint Ouen en Brie et de Fontenailles.

Le repérage des chênes à traiter a été effectué le 22 septembre. Un devis est attendu.

## LA VIE DE NOTRE VILLAGE

### Disparition des bancs

Les habitants de Fontenailles s'interrogent sur la disparition de deux bancs publics, l'un situé place de l'église, l'autre à l'Orme, près du ru.

Sachez que ces derniers n'ont pas été enlevés par les services communaux, mais ont été volés. Une plainte en gendarmerie a été déposée.

Après dépôt de plainte, les bancs ont été localisés dans un bois à l'Orme.

Une fois de plus la bêtise a frappé.

Un banc public est la propriété de tous les fontenaillais et chacun doit pouvoir l'utiliser à son emplacement défini.

Ces bancs, après avoir été remis en état en atelier seront en place.



### Des nouvelles de la station d'épuration

Dans le cadre de l'étude des travaux de la future station d'épuration, un diagnostic structurel des réseaux d'assainissement est en cours d'élaboration.

Pour ce faire, un curage des réseaux a été effectué, suivi d'une reconnaissance des canalisations par le procédé des inspections télévisées (ITV).

L'étude est en cours. Il est encore trop tôt pour connaître l'état des réseaux.



### Décharge sauvage ... encore !!!

Ce sont principalement des déchets issus de chantiers que nous retrouvons sur nos chemins à l'orée des bois.



Des plaintes sont systématiquement déposées auprès de la gendarmerie par le maire.

Ce qui n'empêche pas le phénomène de continuer à se développer et à toucher un nombre grandissant de chemins communaux.

La commune étudie des solutions pour protéger nos chemins. La pose de barrières en 2017 paraît inévitable.

# Le CCAS vous informe

## FORUM SÉNIORS

Dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, qui se déroulera du 8 au 12 octobre 2015, l'association Nangis Lude vous propose un forum le mercredi 14 octobre de 10h à 20h.

La journée débutera par une conférence sur « l'importance de donner un rythme à son quotidien au travers d'activités physiques, sociales », dans le respect des rythmes et besoins de l'organisme.

Elle sera aussi l'occasion de partager autour d'un repas convivial préparé par les participants, et de rencontrer les organismes et associations présents sur le territoire et œuvrant auprès des aînés.

La journée se clôturera par un thé dansant de 17h30 à 20h. Ouvert à tous.

**FORUM SENIORS**  
Conférence - Repas Partagé - Forum - Thé dansant  
Mercredi 14 octobre de 10h à 20h  
Salle Dulcie September - Cour Emile Zola à Nangis  
Renseignements et programme au 09 54 05 49 88

NANGIS LUDE - 18, promenade Emile Chauvet - 77370 NANGIS - 09 54 05 49 88 - [www.nangislude.fr](http://www.nangislude.fr)

**FORUM SENIORS**  
Mercredi 14 octobre de 10h à 20h  
Salle Dulcie September - Cour Emile Zola à Nangis

**PROGRAMME :**  
**10h - 12h :**  
Conférence animée par Brain'Up  
**12h - 14h :**  
Repas Partagé  
**14h - 17h30 :**  
Forum (Associations, ateliers, découvertes, rencontres, convivialité...)  
**17h30 - 20h00 : Thé dansant**

Renseignements au 09 54 05 49 88

CLIC SILLAGE - L'ASCLOF - Brain'Up - CLIC PEPS - CLIC FACIL  
CCAS NANGIS - ADC 77 - FAM Nangis - Belénos enjeux nutrition  
Association des Camélias d'Île de France - Association dentelière  
Club de famille Nangis - L'âge d'or de La Chapelle Rablais - ANCV  
ASCC La Croix en Brie - Le Club des joyeux - La maison du diabète.

## « Signer avec son enfant »

Le vendredi 13 novembre (en soirée) aura lieu une conférence sur le thème "signer avec son enfant", proposée par la CCBN (RAM), ainsi que le centre social Nangis Lude et le CCAS de Fontenailles.

Cette conférence est destinée aux assistantes maternelles et aux parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans (pour les communes de Saint Ouen en Brie, La Chapelle Rablais et Fontenailles). Elle sera menée par Mme CARROUE Audrey, coach parental (soutien à la parentalité) et formatrice des professionnels de la petite enfance.

Le samedi 14 novembre (de 10h à 12h), le CCAS organise la première "Matinée des Petitiots" sur cette même thématique. Elle accueillera les enfants de 0 à 6 ans avec leurs parents (résidant sur les communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal), en partenariat avec Audrey CARROUE, Nangis Lude et le RAM de la CCBN. Vous serez accueillis autour de différents ateliers : comptines liées au langage des signes, jeux, livres...

Ces deux événements se dérouleront à la salle des loisirs de Fontenailles.

# FÊTE COMMUNALE



Jeux d'autrefois

Jeux d'aujourd'hui

Jeux d'ici

Jeux d'ailleurs

*Au 13ème siècle, Fontenailles était une paroisse du diocèse de Sens. La cure était sous le patronage de Saint-Fiacre, patron des jardiniers. Ainsi, la fête patronale avait lieu le 1er dimanche de septembre.*

*Depuis cette tradition perdue puisque la fête communale a toujours lieu le premier week-end de septembre.*



**Autour des jeux et des forains**



**Une soirée, tout en lumières et en musiques**





La brocante, rue des Charmilles



Le barbecue de l'ASCLOF



La pétanque



Une fine équipe



Tennis de table, joueurs et organisateurs



Remise des récompenses aux lauréats



Football

LES TOURNIS

## Le Coin des associations



FESTIVAL SOLIDAIRE DE  
FONTENAILLES  
SAMEDI 29 AOUT 2015

1<sup>ER</sup> FESTIVAL REUSSI



Plus de 250 personnes étaient présentes pour le 1<sup>er</sup> Festival Solidaire de Fontenailles, ce samedi 29 août, sous un soleil de plomb, organisé par l'association Le Lien de Fontenailles. Les bénéfices de cette manifestation seront reversés à Vivre en Famille, qui est un Organisme Agréé à l'Adoption (OAA) internationale et notamment en République Démocratique du Congo. « Après des mois de préparation, c'est une très grande réussite, sur tous les plans : humain et financier. En effet, les groupes de musique (Mélodie Créole, Epik, les Sakawoulés, les Muffins et We were sly), tous venus gracieusement, ont pu faire partager leur passion avec le public. Je peux annoncer, dès aujourd'hui que nous allons pouvoir faire un chèque de 1200€ à l'OAA Vivre en Famille afin de contribuer à l'enseignement scolaire au sein des orphelinats » précise le responsable de l'organisation, Philippe Lanoë.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et partenaires financiers (publicitaires et kisskissbankers) qui ont contribué à la réussite de ce Festival Solidaire.



Martine Dejeu.

**★ Les Etoiles ★**  
**Troupe de Majorettes**

INSCRIPTION ET COURS D'ESSAI

Mercredi de 14h à 17h (salle des fêtes de Fontenailles)  
Mercredi de 19h à 20h (S.M,J)  
Vendredi de 20h à 21h (S.M,J)

VENEZ NOMBREUX ★

Bonne humeur assurée !!

06.29.61.89.51

**GITEM**  
LE MEILLEUR DU PROGRÈS

- Pose d'antenne satellite et hertzienne
- Dépannage électroménager et vente de pièces détachées
- SAV Télé et informatique

**IMAGE - SON - MULTIMÉDIA - ÉLECTROMÉNAGER**  
ATV PARISOT - ZAC DES ROCHES - NANGIS - 01 64 08 09 81  
Ouvert du mardi au samedi 9h15 - 12h30 et 14h15 - 19h

**Evelyne Fleurs**  
toutes compositions florales

4 bis, rue du Dauphin  
77370 NANGIS

Transmission Florale  
Tél. : 01 64 08 03 64